

Fonds de concours design dans les communes
Dossier de demande de subvention en investissement

Destinataire :

Mission Design Management Saint-Etienne Métropole
nathalie.arnould@saint-etienne-metropole.fr
Mobile : 06 23 75 12 36

Date : 2 avril 2024

CONSTITUION DU DOSSIER

1. **La fiche du dossier de demande de subvention (ci-après) à remplir.**
2. **Un courrier de demande de subvention de Fonds de concours DESIGN DANS LES COMMUNES**
3. **Une présentation visuelle du projet (esquisse ou AVP / APD) .**
4. **Le plan de financement** : budget prévisionnel précisant les dépenses (en distinguant et en signalant clairement les dépenses éligibles) et les recettes prévues ;
5. **Un calendrier prévisionnel de réalisation**

Identification du demandeur

Nom de la commune : Mairie SAINT-CHAMOND

Nom du référent : Madame CHAMPAILLER Adélie

Fonction : Chargée de Mission "Commerce & Entreprise – Attractivité"

Adresse postale : MAIRIE SAINT-CHAMOND
Avenue Antoine PINAY
CS :80148
42403 SAINT-CHAMOND Cedex

Téléphone : 04 77 31 05 76 / 06 33 95 05 20

Courriel : champailler.adelie@saint-chamond.fr
OU attractivite@saint-chamond.fr

Projet faisant l'objet de la demande

Intitulé : Fonds de concours design dans les communes

Calendrier de réalisation

Date **envisagée** des études : Juillet 2023/Octobre 2023 et Avril 2024

Date **envisagée** de démarrage des travaux : Mai 2024

Date **envisagée** de livraison des travaux : Juillet 2024

Demande d'accompagnement de la Mission design management (bonification 10 %) : OUI / NON

Si l'opération est engagée, mais non réalisée :

Date de démarrage des études :

Date de livraison des travaux :

Dans ce cas, joindre au dossier les éléments suivants :

- **La consultation** à destination des designers ou entreprises...
- **Le dossier de candidature** des designers et des visuels du projet proposé (esquisse, démarche, AVP/APD).
- **L'état d'avancement du projet et l'engagement des dépenses** : Nature des travaux – dates de réalisation et de réception des travaux.

Objet de la demande de subvention (dépenses éligibles) :

a. **Aide à la conception (prestations)** d'aménagements d'espace intérieur et extérieur pour des équipements de locaux ou d'espace urbain communaux.

b. **Aide à l'acquisition de mobilier, signalétique pour des équipements de locaux communaux ou d'espace urbain communaux.**

Critères d'analyse des dossiers

1. Intégration d'un designer ou d'une équipe comprenant au moins un designer (joindre le dossier de candidature /Références) : 5 points
2. Accompagnement de la mission Design Management : 5 points :
3. Qualité d'usage et inclusion : Démarche de haute qualité d'usage et de service / démarche participative de co conception ou de co production / observation des usages / médiation et intégration des usagers dans le projet... : 5 points
4. Qualité environnementale : démarche d'éco conception, éco design, analyse de cycle de vie (circuit-court d'approvisionnement, durabilité, réparabilité, recyclage) : 5 points

Descriptif du projet

Nature du projet (détailler le contexte, les objectifs du projet, les bénéficiaires du projet) :

Projet d'aménagement urbain de « mobilier & de végétalisation de l'espace piéton du centre de ville de la commune de Saint-Chamond. »

Projet porté par la Ville de Saint-Chamond.

En collaboration par Monsieur Guillaume CREDOZ, Designer et architecte (POST INDUSTRIAL CRAFTS, adresse : 1 Rue Claudius Ravachol, 42000 SAINT-ÉTIENNE)

1- Le contexte :

Ce projet d'attractivité du Cœur de Ville (Hypercentre ma d'innovation qui s'inscrit dans le cadre de plusieurs démarches et dispositifs pilotée par la Ville de Saint-Chamond en collaboration avec différents partenaires du territoire afin de répondre aux enjeux forts de développement territorial et de redynamisation du Cœur de Ville.

Tout d'abord ce projet s'inscrit dans la **politique de développement commercial global déployée depuis 2014 au sein de la commune de Saint-Chamond**, avec **5 piliers stratégiques dont l'Axe de travail N°1 : Amélioration du cadre de vie**. Ce premier axe a pour objectif de proposer un environnement urbain attractif afin de favoriser l'implantation, le développement et la pérennisation des commerces et des entreprises. Le Projet de Rénovation et de requalification du Centre-Ville fait l'objet d'une Convention avec l'Agence Nationale de Rénovation Immobilière (ANRU). Une partie du Cœur de Ville étant par ailleurs identifiée par l'Etat comme « Quartier Prioritaire Politique de la Ville ».

Ce projet ambitieux est le fruit du travail partenarial menés avec les acteurs économiques du territoire en particulier les commerçants, artisans, entreprises, les associations de commerçants, artisans (« Carrément Saint-Chamond »), la CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne, la Chambre de Métiers et d'Artisanat de la Loire. Une convention d'objectifs et de moyens triennale renouvelée en ce début 2024 permet de cadrer le mode d'actions stratégiques de chacun des partenaires en travaillant ensemble à la réalisation d'objectifs généraux commun et notamment le développement de l'attractivité de la commune.

Pour Rappel les 5 axes de travail stratégiques reprennent les piliers de la politique de dynamisation commerciale :

1. **Amélioration du cadre de vie** : Créer un environnement favorable à la fidélisation et à l'implantation de nouveaux commerces.
2. **Urbanisme commerciale** : Maîtrise foncière sur les secteurs stratégiques & **commercialisation** des locaux commerciaux disponibles (Locaux Ville, Habitat Métropole et Bailleurs Privés) & Connaissance exhaustive et stratégique des locaux commerciaux et professionnels de la commune (occupés et vacants) : observatoire du commerce et de l'artisanat
3. **Animations commerciales et actions partenariales** : proposer des animations commerciales et des actions partenariales destinées au grand public et/ou aux professionnels afin de développer l'attractivité de la Ville et en particulier de son appareil commercial.
4. **Accompagnement des acteurs économiques** : Faciliter, accompagner et soutenir les projets d'implantation, de développement des commerçants et artisans
5. **Attractivité/ Marketing territorial** : Développer l'attractivité de la Ville et valoriser ses atouts

D'autre part, cette initiative se déploie pleinement dans le cadre du **dispositif des « Scènes Urbaines »**. Créé en 2016, « Les Scènes urbaines » s'inscrivent dans la politique culturelle de la Ville : c'est un projet créatif et évolutif ouvert à toutes les formes d'expressions artistiques développées « dans » et « avec » l'espace urbain, croisant les pratiques amateurs et professionnelles dans le domaine des arts plastiques, du spectacle vivant, des arts numériques ou de la mise en valeur du patrimoine.

Il s'agit d'un projet qui s'inscrit dans le temps et qui a généré des rencontres multiples depuis 2016. Il crée un nouvel espace d'expression privilégiant la rue, « invitant » et « ouvert ». Il donne également du caractère au territoire et dynamise l'espace urbain. Celui-ci est proposé notamment dans la continuité et en résonance de la Biennale Internationale Design de Saint-Etienne.

Rappel des axes de la politique culturelle de la ville :

- 1- Donner l'envie de la culture à tous les Saint-Chamonais en proposant l'art à la portée (et à la vue) de tous

2- Miser sur l'avenir et l'innovation culturelle en s'inscrivant dans le

- 3- Contribuer au rayonnement culturel par la construction de projets de territoire multi-partenariaux qui trouvent leur place dans de grands événements métropolitains (ex: Biennale du Design)

Par ailleurs, ce projet se développe au sein de la démarche de « Responsabilité Sociétal des Organisations » dans laquelle s'est engagée la commune de Saint-Chamond, avec cette dimension « développement durable » essentiel à la pérennité et au sens des actions.

D'autre part, celui-ci rejoint la Démarche « Ville Amie des Aînés » (OMS) mise en place par la Ville en 2018, afin d'adapter l'ensemble des équipements et services de la commune pour les attentes et besoins des seniors mais également la démarche « Ville Amie des Enfants », sans oublier l'inscription dans des dynamiques plus globale tels que le « Sport Santé », la « Politique de la Ville », « Innovations », le « Design Actif »,... Ceci dans une volonté de développement territorial transversal, inclusif et innovant.

2- Les Objectifs

- Répondre aux enjeux fort de développement territorial et de revitalisation du Centre-Ville : Développer l'attractivité du Cœur de Ville (Hyper-Centre Marchand).
- Répondre aux besoins et attentes des usagers (riverains, acteurs économiques,...)
- Proposer un aménagement de l'espace public qualitatif, innovant, impactant, différenciant et répondant aux attentes et besoins des usagers.
- Transversalité du projet : S'inscrire dans les différentes démarches et dispositifs menées par la commune (politique de développement de l'attractivité commerciale avec l'axe de travail : Amélioration cadre de Vie ; Travail partenarial avec les acteurs économiques ; dispositif « Scènes urbaines » en résonance avec la Biennale Internationale Design Saint-Etienne ; la démarche RSO ; la démarche « Ville Amie des Aînés »,...) mais également au sein de démarches plus globale (métropolitaine, départementale, régionale, nationale et internationale : Biennale International Design Saint-Etienne ; « Politique de la Ville » ; « Cohésion des territoires » avec la dimension inclusive ; de Santé public « Design actif », démarche RSO/RSE,...

3- Les besoins

- Renforcer l'attractivité du Cœur de Ville (Hyper-Centre Marchand)
 - Proposer un espace de respiration, de pause, de fraîcheur, de convivialité qualitatif au sein du parcours des rues piétonnes, en mode doux (piétons, vélos,...) adapté aux divers usages et publics. Ceci grâce à différents équipements et aménagements de l'espace public (assises statiques et « actives », jeux pour enfants, rack à vélo, végétalisation (pot), clair voie,...
- A noter : besoins recueillis suite à différentes réunions de travail dans les différents secteurs concernés avec les usagers : commerçants, artisans, riverains,...

Modalités de participation des habitants :

Projet d'études et d'aménagement de l'espace public (Cœur de Ville : Hypercentre marchand (rues piétonnes)).

Suite à différentes réunions de travail de concertation faisant remonter les besoins et attentes des acteurs économiques (commerçants, artisans, ...) et plus globalement de l'ensemble des usagers concernant ce secteur : Proposition de réaliser une étude de l'espace piéton par un professionnel et de l'inscrire dans la démarche Design « Scènes Urbaines » en lien avec la Biennale International Design de Saint-Etienne et la Démarche de Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO) dans laquelle est engagée la collectivité depuis plusieurs années, ainsi que les différentes démarches transversales telles que « Ville Amie des Aînés », « Ville Amie des Enfants », « la Politique de la Ville », « le Sport Santé », ...

Il s'agit d'un projet d'expérimentations et expérimental. En effet, les phases d'expérimentations dans l'Espace public permettront de collecter des retours d'expériences des usagers et des acteurs et d'adapter la pertinence des lieux d'implantations, de la typologie des mobiliers,...

Partenaires ou prestataires opérationnels du projet :

Prestataire opérationnel : LA SERP, entreprise spécialisée dans le génie électrique (éclairage public,...)

Conseils en lien avec PIC : PRO URBA, entreprise Distributeur d'équipement et de mobilier urbain pour collectivité, vente de matériel de décoration et de jeux de plein air des espaces extérieurs pour les enfants,...

Noms du ou des designers, architectes déjà engagés dans le projet :

Choix du Designer & Architecte, Monsieur Guillaume CREDOZ (Post Industrial Craft) en fonction des différentes attentes :

Post Industrial Crafts est la continuation de recherches commencées en 2014 par Bits to Atoms, le laboratoire de recherche création en architecture et design dirigé par l'architecte Guillaume Crédoz. De la recherche de matériaux, aux designs, en passant par l'assemblage des imprimantes et la création des codes nécessaires, tout est fruits de recherches en évolution. La fabrication digitale, durable, locale, permet de repenser beaucoup de décisions économiques : On peut maintenant fabriquer, à base de recyclé, sur mesure, localement, en petites quantités au lieu de le faire dans des pays en voie de développement, avec un impact carbone énorme. Toutefois, ce système vertueux de proximité est en train de se mettre en place, et par rapport au système 'mainstream', il a besoin de la collaboration de tous pour réussir. Participation des élus et de la commune, du service technique et des habitants, pour la décision initiale, l'installation, la communication, le maintien, la collecte de retour d'expérience. Post Industrial Crafts va de son côté assurer l'évolution des designs selon les retours, la fabrication de pièces de rechanges au besoin, faire des présentations aux habitants, aux élus, à la presse, pour donner corps à l'expérience en cours.

Première municipalité à expérimenter le potentiel de l'impression 3D à l'échelle urbaine d'une rue, Saint-Chamond va pouvoir profiter de cette capsule expérimentale urbaine pour communiquer mais aussi réfléchir à son espace urbain.

Logique générale proposée par Post Industrial Crafts, extrait (Cf. Pièces annexes, descriptif du projet) :

« Post Industrial Craft arrive dans l'espace urbain de la rue de la République avec le 'beau rôle' : comparé aux travaux publics de voirie, qui coûtent cher et ont un impact visuel presque nul ; nous allons juste déposer des éléments légers mais qui vont faire une forte impression.

En effet, telle la cerise sur le gâteau, les éléments colorés avec une forte valeur d'usage que nous proposons, vont changer la perception de la rue de la République.

Le ratio investissement - résultats est donc très favorable à cette opération. Pour changer la perception d'un lieu, et donc son usage, il faut effectuer un travail qui porte sur des qualités variées : Lisibilité, accueil, bienveillance, confort, couleurs, ouverture, ombrage, présence de la nature, sensation de sécurité, etc. L'image mentale de la rue de la République est globalement « triste ». Le lieu a très peu d'assises, un éclairage timide, il est aussi est très minéral et assez monotone. Un vrai effort est attendu sur tous ces sujets pour renverser la vapeur, et rendre ce lieu désirable, bâtir une image mentale positive pour en faire une destination, voire même une fierté pour les habitants.

Flexible, Expérimentale & Végétalisation,

La présence d'arbres, nécessaire pour contrer l'aspect minéral austère de la rue, est soutenue par des très gros pots, évitant tout travaux lourds. La distribution des pots peut être amender au cours du temps, par expérience.

Généreux et sûr,

Les assises lumineuses, ombragées par des arbres, les pots lumineux eux aussi, ajoutent des points de lumière dans les recoins, évitant les zones inquiétantes.

Ludique, bienveillant pour les enfants,

Une bonne partie du mobilier est mobile, et des jeux pour enfants (qui sont la vie, et ne peuvent être exclus ou impensés d'un lieu de vie).

Inclusif,

Les assises font salon, ou sont groupées, pour promouvoir des interactions entre les différents publics.

Sur mesure,

Choisir des créations originales pour meubler la ville est un luxe inouï que la révolution de l'impression 3D rend possible permettant de créer une qualité d'espace et d'usage très haute.

Local, recyclé et recyclable,

Faire du sens dans cette période de questionnement des choix civilisationnels face au réchauffement climatique est un gage d'acceptabilité du projet.

Créatif,

Tous nos modèles sont des créations originales qui, pour l'instant, ne se trouvent quasiment nulle part ailleurs. Leur matière et leur mode de fabrication eux-mêmes sont originaux. Leur découverte est une attraction du quartier.

Coloré,

L'univers urbain, très normé, est très peu habitué aux couleurs. C'est pourquoi l'impact de notre proposition va être important. Cette explosion de couleurs soutenues, la gaieté qu'elles amènent est au centre du projet. Les couleurs sont soutenues par l'éclairage intérieur pour rester vives et gaies toute l'année, de jour comme de nuit. Inclusive, généreuse, joyeuse, sont les impressions sont les valeurs que nous voulons associer à la rue de la République. »

4- Descriptif des différentes étapes de réalisation & Un calendrier prévisionnel de réalisation

Mise en place d'une Réunion groupe de travail (printemps 2023) : avec « Carrément Saint-Chamond », Services & Elus Ville concernés (espaces verts, services techniques, commerces et entreprises) : Proposition de réaliser une étude de l'espace piéton par un professionnel et de l'inscrire dans la démarche Design « Scènes Urbaines » et RSO.

- **Choix du designer (juin 2023)** : Guillaume CREDOZ (Post Industrial Craft)
- **Retour de l'étude et proposition de projet (juillet 2023)**
- **Présentation de l'étude et du projet au groupe de travail (septembre 2023)** « Carrément Saint-Chamond », Services & Elus Ville concernés
- **Visite technique sur site avec Guillaume CREDOZ (fin septembre 2023)**
- **2^e version du projet suite aux retours du groupe de travail (mi-octobre 2023)**

- **Etudes de faisabilité** : Rétroplanning, recherche de financements, adossés à des études de faisabilité, contraintes techniques, ...
 - **Présentation de la 2^{ème} version projet en interne (hiver 2023)**
 - **Présentation de la 2^{ème} version du projet en externe (acteurs économiques) Mars 2024** : « Réunion publique d'informations » et recueils des retours et questions des commerçants/usagers (Mars 2024)
 - **Poursuite Etude Opérationnelle technique et Plan de Production et d'implantation (Mars/Avril 2024)**
Réalisation du mobilier, Finalisation Plan d'implantation technique & Plan de travail logistique
 - **Production & Mise en place du mobilier dans l'espace public** : de Mai 2024 à Juillet 2024
 - **1^{ère} phase d'expérimentation du projet dans l'espace Public** : de Mai 2024 à Septembre 2024
 - **Retours d'expériences 1^{ère} phase d'expérimentation + projets d'ajustements** : Octobre 2024
 - **2^{ème} phase d'expérimentation** : Octobre à Février 2025
 - **Retours d'expériences + projets d'ajustement** : Mars 2025
- Etc...

Nature des travaux :

1) Etudes Designer

2) Conception, Réalisation, Implantation, Scénographie : Mobiliers urbains (assises, corbeilles,...) , Pot de végétalisation, Jeux pour enfants, Luminaires,...

Le plan de financement : budget prévisionnel précisant les dépenses (en distinguant et en signalant clairement les dépenses éligibles) et les recettes prévues ;

PLAN DE FINANCEMENT	Nature des recettes	Montant HT	Montant TTC
Aides publiques			
Saint-Etienne-Métropole	(Phase de Travaux)	8 333,33	10 000
Autres aides publiques (préciser : commune, département)			
Etat			
Aides privées			
Fonds propres	Ville de Saint-Chamond (Phase Travaux) + (Phase Etudes : 100%)	6000 + 79 064	7200 + 94 877 ,60
FCTVA			
Prêts			
TOTAL Coût de l'opération	TOTAL	93 398	112 077,60

Nature des dépenses	Engagé et réglé (en %)	Montant	Montant TTC
Phase d'étude : prestations intellectuelles, honoraires (dépenses éligibles)			
Designers	Engagé, Réalisé et réglé 100%	6 000	7 200
Architectes			
Groupements (AMO)			
Associations			
Phase de travaux (conception et acquisition) :			
Travaux d'aménagement et agencement (dépenses éligibles)			
Acquisition de mobilier, matériel... (dépenses éligibles)	Engagé, réalisé, payé : 0%	87 398	104 877,60
Acquisitions foncières et immobilières (dépenses non éligibles)			
Autres :			
TOTAL Coût de l'opération		93 398	112 077,60

Pièces à fournir

- Courrier et dossier de demande de subvention
- RIB
- Attestation réglementaire régime TVA

Nature des dépenses		Engagé et réglé (en %)	Montant HT	Montant TTC
Phase d'étude : prestations intellectuelles, honoraires (dépenses éligibles)				
Autres aides publiques Préfecture : commune, département)			6 000	7 200
Architectes Etat				
Groupements (AMO)				
Fonds propres Associations				
Phase de travaux (conception et acquisition) :				
TOTAL Coût de l'opération	TOTAL			
Travaux d'aménagement et agencement (dépenses éligibles)				
Acquisition de mobilier, matériel...				
(dépenses éligibles)				
Acquisitions foncières et immobilières (dépenses non éligibles)				
Autres :				
TOTAL Coût de l'opération				

Pièces à fournir

- Courrier et dossier de demande de subvention
- RIB
- Attestation réglementaire régime TVA

Nature des dépenses		Engagé et réglé (en %)	Montant HT	Montant TTC
Phase d'étude : prestations intellectuelles, honoraires (dépenses éligibles)				
Autres aides publiques Préfecture (commune, département)			6 000	7 200
Architectes Etat				
Groupements (AMO) Associations				
Phase de travaux (conception et acquisition) :				
TOTAL Coût de l'opération	TOTAL			
Travaux d'aménagement et agencement (dépenses éligibles)				
Acquisition de mobilier, matériel...				
(dépenses éligibles)				
Acquisitions foncières et immobilières (dépenses non éligibles)				
Autres :				
TOTAL Coût de l'opération				

Pièces à fournir

- Courrier et dossier de demande de subvention
- RIB
- Attestation réglementaire régime TVA